


4.00 crédits	45.0 h	Q1 et Q2
--------------	--------	----------

Enseignants	Duelz Marie ;Jacob Sandrine ;Knorr Sabrina (coordinateur(trice)) ;Lefevre Carlo (coordinateur(trice)) ;Nyssen Jean-Paul ;
Langue d'enseignement	Anglais
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Préalables	L'étudiant devra avoir réussi le cours <b>LANGL1841</b> ou un cours d'un niveau similaire, correspondant au <b>niveau B2 inférieur</b> en compréhension à l'audition et au <b>niveau B2+</b> en compréhension à la lecture du « Cadre Européen Commun de référence pour les Langues » (Conseil d'Europe). <i>Le(s) prérequis de cette Unité d'enseignement (UE) sont précisés à la fin de cette fiche, en regard des programmes/formations qui proposent cette UE.</i>
Thèmes abordés	Le cours est articulé autour de différents thèmes liés à la psychologie, aux sciences de l'éducation et à la logopédie. <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les textes et vidéos abordés au cours proviennent de sources authentiques et impliquent (pour ce qui est des textes) la lecture et la préparation à domicile de la part de l'étudiant qui doit mettre en oeuvre les stratégies de lecture acquises en classe.</li> <li>• L'analyse et les commentaires des textes et vidéos impliquent l'interaction des étudiants.</li> <li>• L'étudiant sera amené à faire de petits exposés oraux.</li> <li>• Le vocabulaire et les structures de base sont consolidés par le biais d'exercices écrits et oraux (analyse et commentaires)</li> <li>• La grammaire est vue en contexte et renforcée par des exercices systématiques</li> </ul>
Acquis d'apprentissage	<p><b>A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable de :</b></p> <p>Au terme de ce cours, l'étudiant devra acquérir les compétences suivantes :</p> <p><b>Compréhension à la lecture</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• comprendre en détails des textes descriptifs, argumentatifs et académiques relatifs à son domaine d'études</li> </ul> <p>Niveau C1 du Cadre européen commun pour les langues</p> <p><b>Compréhension à l'audition</b></p> <sup>1</sup> <ul style="list-style-type: none"> <li>• comprendre en détail des exposés ou des programmes télévisés sur des sujets relatifs à son domaine d'études à condition que la langue soit standard et bien articulée</li> </ul> <p>Niveau B2 du Cadre européen commun pour les langues</p> <p><b>Connaissance du code</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• maîtriser le vocabulaire (élémentaire, intermédiaire, académique et spécifique à la psychologie)</li> <li>• maîtriser les principaux points grammaticaux (formes verbales)</li> <li>• maîtriser l'accentuation (prononciation)</li> </ul>

Modes d'évaluation des acquis des étudiants	<p>Les modalités prévues sont susceptibles d'évoluer en fonction de la situation sanitaire.</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>En début d'année, les étudiants passent un <b>test dispensatoire obligatoire</b> d'un niveau équivalent à l'examen final. <b>Le test n'est PAS accessible aux étudiant-es du bloc1 qui n'ont pas été admis-es à poursuivre car ils/elles n'ont pas validé les premiers 45 crédits. Le test est également interdit aux étudiant-es qui n'ont pas validé le cours d'anglais du bloc1 LANGL1841.</b></li> <li><b>Q1 : examen partiel (50%)</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Examen écrit (30%)</b> portant sur les chapitres de grammaire, le vocabulaire, les textes et vidéos/audios abordés au premier quadri + <i>matière non-vue</i> pour tester les compétences de compréhension à l'audition et à la lecture. <u>Vocabulaire académique : Multitest (10%)</u>, (exercices disponibles sur Moodle en auto-apprentissage).</li> <li>- <b>Examen oral (10%)</b> portant sur la prononciation du vocabulaire général et spécifique et la lecture d'un extrait de vidéo/audio vu en classe et d'un passage préparé <b>lors de la session de janvier, sur RDV avec le professeur</b></li> </ul> <p>Les deux parties de l'examen (écrit et oral) doivent être présentées. Si l'étudiant-e est absent-e à l'écrit ou l'oral, il/elle sera considéré-e absent-e pour l'ensemble du partiel.</p> <p><b>IMPORTANT</b> : La cote sur le <b>bureau virtuel</b> en janvier est <u>l'addition de la cote de l'écrit du partiel ET de l'oral du partiel</u>. <i>C'est la cote du bureau virtuel qui compte</i> : les étudiant-es qui ont obtenu <b>moins de 10/20</b> doivent repasser les deux parties (écrit <b>ET</b> oral) du partiel <b>lors de l'examen de juin</b> (un rapport direct vers la session d'août/septembre <u>n'est pas possible</u>).</p> </li> <li><b>Q2 (50%)</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Examen écrit (30%)</b> portant sur les chapitres de grammaire, le vocabulaire, les textes et vidéos abordés au second quadri + <i>matière non-vue</i> pour tester les compétences de compréhension à l'audition et à la lecture.</li> <li>- <b>Barre de progression</b>: Le travail fourni pendant toute l'année sur la plateforme Moodle est également pris en compte à hauteur de <b>10%</b> de la note finale.</li> <li>- <b>Research article talk (10%)</b> : par groupes, durant l'année (Q1 et Q2) : cherchez un article scientifique qui porte sur un sujet de votre choix, lié au domaine de la psychologie ou de la logopédie (par exemple via le système Libellule : <a href="https://bib.uclouvain.be/opac/ucl/">https://bib.uclouvain.be/opac/ucl/</a>), créez une fiche de vocabulaire comportant les 10 termes les plus importants de l'article et présentez le contenu de l'article oralement.</li> </ul> </li> <li><b>Examen d'août/septembre</b> <p>Toute la matière doit être représentée, matière Q1 et Q2, le vocabulaire multitest et l'examen oral inclus</p> <p>Pondération :</p> <p>Écrit : 80%</p> <p>Oral : 20%</p> <p>Les deux parties de l'examen (écrit et oral) doivent être présentées. Si l'étudiant-e est absent-e à l'écrit ou l'oral, il/elle sera considéré-e absent-e pour l'ensemble de l'examen.</p> </li> </ol>
Méthodes d'enseignement	<p>Lecture à domicile de textes, de façon extensive et intensive et en adoptant les stratégies de lecture.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• analyse et commentaire de ces textes au cours.</li> <li>• décodage, au rythme de chacun, des programmes vidéo, de façon extensive et intensive.</li> <li>• analyse et résumé de points grammaticaux (formes verbales).</li> <li>• exposé des mécanismes phonétiques anglais, y compris l'accent tonique.</li> <li>• correction des fautes de prononciation du vocabulaire général et spécifique.</li> <li>• auto-apprentissage encadré avec feedback sur Moodle.</li> </ul>
Contenu	<p>Ce cours « English for Psychologists » est destiné à améliorer la compréhension à la lecture et à l'audition de matériel authentique dans les domaines de la psychologie, des sciences de l'éducation et la logopédie. Il vise également à donner aux étudiant-es une meilleure maîtrise du code linguistique de l'anglais à travers des exercices systématiques de grammaire et de prononciation ainsi qu'à développer le vocabulaire général, académique et spécifique des étudiant-es.</p> <p>Au terme de ce cours les étudiant-es auront atteint le <b>niveau C1</b> du Cadre européen commun pour les langues pour ce qui est de la compréhension à la lecture et le <b>niveau B2</b> pour ce qui est de la compréhension à l'audition.</p>
Ressources en ligne	<p><a href="https://moodle.uclouvain.be/course/view.php?id=4656">https://moodle.uclouvain.be/course/view.php?id=4656</a></p>
Bibliographie	<p>Le syllabus du cours « English for psychologists »</p> <p><i>Le cours mis en ligne sur la plateforme Moodle-UCL où l'étudiant trouvera des exercices supplémentaires de compréhension à la lecture et à l'audition, des exercices grammaticaux et lexicaux) ainsi que l'ensemble des vidéos vues au cours.</i></p>
Faculté ou entité en charge:	ILV

<b>Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)</b>				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Bachelier en sciences psychologiques et de l'éducation, orientation logopédie	LOGO1BA	4	LANGL1841	
Bachelier en sciences psychologiques et de l'éducation, orientation générale	PSP1BA	4	LANGL1841	